

**Service instructeur**

DECS - service appuis et ressources

**Service consulté**

DECS – service lecture publique

**CANDIDATURE DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DU SUNDGAU AU  
DISPOSITIF DE CONTRAT TERRITOIRE LECTURE (CTL)**

Résumé : L'objet du présent rapport est d'autoriser la Présidente à déposer un dossier de candidature pour l'obtention, puis la signature, d'un Contrat Territoire Lecture au bénéfice de la Médiathèque départementale du Sundgau.

La Commission « Culture et Patrimoine » (7<sup>ème</sup>) réunie le 08 juin 2018 a donné un avis favorable à ce dossier.

Contexte :

- Mis en place en 2010, le dispositif des « contrats territoire lecture » (CTL) permet d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets de développement de la lecture ;
- Les CTL visent à accompagner des projets pluriannuels notamment en direction des jeunes publics et dans les milieux ruraux ;
- Ils soutiennent des logiques d'aménagement du territoire et favorisent l'intervention à l'échelon intercommunal ou à l'échelon départemental ;
- Ils reposent sur un cofinancement entre la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et la collectivité.

Modalités de réalisation :

- La Médiathèque départementale du Sundgau, souhaite candidater à ce dispositif ;
- L'attribution, par la Direction Régionale d'Action Culturelle – DRAC, d'une subvention de 12 000 € pour l'année 2018 et d'une subvention annuelle au moins équivalente sera à préciser par avenants annuels, pour la période 2019-2020 ;

- Le contenu du contrat « territoire lecture » sera inscrit au titre du développement de la lecture publique dans une zone rurale ;
- Les actions développées s'inscrivent dans les axes forts du Département :
  - réussite éducative au bénéfice des jeunes,
  - soutien aux personnes âgées et celles en situation de handicap,
  - soutien aux personnes en grande précarité sociale et économique,
  - encouragement à la pratique bilingue.

En conclusion, il vous est proposé :

- d'approuver la candidature de la Médiathèque départementale du Sundgau au dispositif « contrat territoire lecture » (CTL) ;
- d'approuver le projet de contrat « territoire lecture » et notamment ses axes prioritaires (cf. Annexes 01 et 03) :
  - Axe 1 : le public jeune ;
  - Axe 2 : les publics adolescents et adultes ;
  - Axe 3 : les publics spécifiques ;
  - Axe 4 : le développement du numérique ;
  - Axe 5 : le multilinguisme ;
- de m'autoriser à signer ledit CTL avec la DRAC Grand Est, impliquant l'engagement du Département à contribuer aux 5 axes précités à hauteur de 44 928 € par an sur la période 2018-2020, en contrepartie de quoi l'Etat (la DRAC) contribuerait au dispositif à hauteur de 12 000 € en 2018 et au moins autant en 2019 et en 2020, les montants exacts de ces contributions pour 2019 et 2020 devant être précisés par des avenants annuels ;
- de préciser que les dépenses correspondantes s'effectueront sur les imputations ci-après du budget départemental :
  - 18 889 € de charges de personnel (DRHCI) : Programme J613 – ligne 012-0201-64111-32266-135;
  - 1 445 € pour la formation : Programme D632 - ligne 011-313-6184-2416-025 ;
  - 8 000 € pour l'animation : Programme D632 - ligne 011-313-6188-2416-025 ;
  - 16 594 € pour les services en ligne : Programme D632 - ligne 011-313-6065-2416-025 ;
- de préciser que les recettes correspondantes seront versées sur le budget départemental sur l'imputation suivante : Programme D832 - ligne 74-313-74718-2418-025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT